

Compte rendu du Comité Technique Local

Du 30 septembre 2022

La Directrice est revenue sur les travaux immobiliers, notamment les problèmes de chaudières Rue des Moreaux suite à un orage violent. Dès cet été, tout a été mis en œuvre pour expertiser les dégâts, avoir les budgets...

La direction a été interpellée sur les problèmes de parking au 2^{ème} sous sol de la rue des Moreaux et des gravas, meubles entreposés...qui empêchent le stationnement. Le plus urgent (nettoyage..) a été fait après l'orage fin juin. Depuis le service BIL a de nombreuses missions et celle-ci n'est pas prioritaire.

En réponse aux liminaires, la Directrice est intervenue en indiquant qu'il n'y avait pas que des mauvaises nouvelles et que nous avons oublié LA bonne nouvelle à savoir les « seulement » 850 suppressions d'emplois au niveau national !!! Elle ne connaît pas encore la déclinaison en local !!!

Pour la CGT Finances publiques ce sont de très mauvaises nouvelles !

Le cumul des suppressions d'emploi aggrave chaque année les conséquences dans les services. C'est toujours la DGFIP qui montre l'exemple, alors même qu'au niveau fonction publique les effectifs sont stables, voire en augmentation (police, justice, défense, éducation nationale pour les assistants de vie scolaire) !

Alors NON Madame la Directrice nous ne pouvons nous satisfaire des 850 nouvelles suppressions d'emplois annoncées !!

Concernant le remue méninges, dans l'Yonne, 162 personnes y ont participé, principalement lors de réunions de A+ et lors de réunions métiers. Il y a donc des doublons sur le nombre de personnes recensées. Il en est ressorti, entre autre, que les agents devraient pouvoir disposer de Xémélios sur leur portable afin de pouvoir télétravailler.

La directrice est revenue sur le nombre de contractuels à recruter :
1 A au PRS, 1 A à Auxerre EH, 1B (1an) et 1C (3 ans) au SPF, 2B et 1 C au Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) et un emploi PACTE au 1/12/2022 au SDIF.

ORDRE DU JOUR

1 -Approbation des PV du 22 janvier 2022 et du 29 avril 2022 :

La CGT n'étant pas présente au CT du 22 janvier 2022 (suppressions d'emplois), elle n'a pas pris part au vote.

Solidaires et CFDT ont voté pour.

PV du 29 avril 2022 : ensemble des organisations syndicales ont voté pour.

2-NRP : Opérations 2023

- création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) (au 01/01/2023) :

Le service sera implanté sur Auxerre. Sur Sens, seule une antenne avec 3 postes de géomètres sera maintenue.

L'ensemble des missions foncières sera regroupé sur Auxerre (pôle d'Evaluation des locaux professionnels (PELP), pôle topographique et gestion cadastrale (PTGC) et missions foncières).

Nombre de postes implantés : 1A+, 2A, 9 B, 7 géomètres (dont 3 sur Sens) et 7C.

Le mouvement de mutation de septembre 2022 a permis aux agents des Sens qui ne voulaient pas suivre leur mission sur Auxerre de changer d'affectation. Le SDIF va être mis en place avec une perte des sachants qui n'ont pas voulu suivre sur Auxerre, ce qui est compréhensible vu la distance. Il y aura donc de nouveaux agents ou des contractuels (2B et 1C).

Cette restructuration s'accompagne par la mise en place (au niveau national) de nouveaux outils informatiques et de nouvelles méthodes de travail avec GMBI (gérer mes biens immobiliers qui permettra aux contribuables de gérer leurs biens via leur portail particulier, de remplir les déclarations et de les déposer via leur espace...)

- Transfert du SIP de Joigny :

Il sera transféré sur Sens et sur Auxerre pour certaines communes. Le RAR n'étant pas sécable il partira sur le SIP de Sens.

- Mise en place du SGC de Joigny au 01/09/2023 :

Les trésoreries de Migennes et de Saint-Florentin fermeront et seront transférées sur Joigny. 2 postes de Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) seront créés.

- Un point a été fait sur les Maisons France Services où nous intervenons (sur RDV ou en visio sur RDV). 40 animateurs ont été formés pour répondre en 1^{er} niveau.

La Direction loue les mérites des MFS. C'est une véritable attente des usagers

sur le territoire. La DGFIP a étoffé son réseau sur le département...

Pour la CGT Finances Publiques ce n'est que de la poudre aux yeux. C'est service public à bas coût qui est proposé aux usagers. Les Maisons France Service sont implantées dans les communes où il existait des trésoreries que l'administration a fermées !!

- L' EHPAD de Saint Julien du Sault sera transféré sur Chablis au 01/01/2023. Ainsi, seul le SGC de Chablis et la Trésorerie Établissements Hospitaliers géreront les EHPAD du département .

La CGT Finances Publiques a voté contre puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du NRP. Les autres Organisations Syndicales ont voté également contre.



3- Transfert à la DGFIP de la taxe d'Urbanisme :

A compter du 01/09/2022, la Taxe d'Urbanisme est transférée de la DDT à la DGFIP. Pour l'Yonne, 3 emplois B ou C seront transférés en 2023/2024. Pour l'instant, aucun agent de la DDT ne suit la mission !

Ce transfert se fait dans le cadre du parcours usager dématérialisé et unifié via Gérer Mes Biens Immobiliers. Tout se fera via ce portail. Le plus important pour l'instant, c'est la vérification entre les taux votés et ceux de l'application delta qui permettra le calcul du montant de la taxe due et l'envoi des titres de paiements. Le recouvrement restera au service actuel de Mâcon.

4- Ponts naturels :

La direction a proposé le vendredi 19 mai 2023 et le lundi 14 août 2023. Ce sont les 2 seuls ponts naturels possible en 2023.

La CGT Finances Publiques et la CFDT ont voté pour. Solidaires s'est abstenu.

5- Présentation du plan de continuité:

Un plan de continuité de l'activité a été présenté. Il permet d'analyser l'impact d'une interruption des missions, détermine l'effectif minimal requis pour la reprise d'activité. Il définit la réponse opérationnelle selon 4 types d'indisponibilité (bâtementaire, informatique, RH, prestataires clés (EDF, ..). Il a vocation à être un guide opérationnel pour gérer une crise, mais il reste très théorique.

6- Résultat de l'observatoire interne et Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) pour l'année 2021 :

40 % des agents de l'Yonne ont participé, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. On constate une hausse des fiches de signalements au nombre de 9 en 2021. Le taux de couverture des emplois remonte par rapport à 2020, mais la trésorerie d'Avallon et Auxerre EH ont eu un taux particulièrement bas. Ce qui signifie qu'ils ont eu beaucoup de postes vacants. Le taux de rotation des agents baissent aussi, mais il est significativement élevé (par rapport à la moyenne départementale) à la Paierie, Auxerre EH et la trésorerie d'Avallon.

Le nombre de congés maladie de courte durée diminue.

Le nombre d'heures d'écrêtement est en forte diminution, car certains des agents fortement écrêtés sont partis. Cette baisse s'explique aussi par le nombre croissant de jours de télétravail.

L'analyse du TBVS relève 8 services pour lesquels 5 indicateurs sont nettement moins bons : SGC Paierie, SPFE, SIE d'Auxerre, trésorerie de Tonnerre, SIP de Sens, SGC de Chablis, Auxerre EH et SGC d'Auxerre.

Les services les plus en difficulté dans notre département (postes en souffrance au niveau du manque d'agent, des restructurations,...) sont bien ceux détectés par les indicateurs (nombre d'arrêt maladie, nombre d'écrêtement, nombre de jours mis sur le CET, taux de couverture des emplois...) Le TBVS permet donc de faire une photographie et un constat sur l'année écoulée, cependant les marges de manœuvre pour améliorer la situation des emplois sont faibles. Le manque d'effectif étant la principale cause des difficultés des services, l'aide des EDR n'est qu'une aide temporaire et en aucun cas une solution pérenne.

7- Point sur le télétravail :

Le taux mensuel pour l'Yonne est supérieur au taux mensuel national.

Il n'y a eu aucun refus de télétravail.

8- Questions Diverses :

➤ Sobriété énergétique :

La directive ministérielle indique que la température dans les bureaux devra être de 19°. La direction a contacté les chauffagistes pour optimiser la programmation des chaudières et essayer de faire des économies.

➤ Fonds d'amélioration des Conditions de Vie au travail :

Tous les achats ou travaux sont engagés (pour mémoire : terrasse rue des Moreaux, salle de sport à Sens, meubles pour salle de détente à Tonnerre...).

Les crédits doivent être payés avant le 10 décembre. La direction va tenir ce délai.



- La CGT Finances Publiques est intervenue sur la gestion des cas de Covid (qui augmentent) et les mesures appliquées qui ne sont pas les mêmes selon les agents !?! (17 cas depuis début septembre)
En réponse, il a été précisé qu'un cas positif est isolé chez lui (et télétravail ou pas en fonction de son état). Pour les cas contact, le télétravail est préconisé. Au bout de 3 jours, il doit faire un test.
Les cas positifs peuvent venir chercher leur ordinateur mais ils ne doivent pas entrer dans les locaux !!
Le secret médical prévaut et les agents d'un service ne peuvent pas être informés que dans le service d'à côté les cas de Covid se multiplient. Même s'ils partagent la même photocopieuse, les mêmes sanitaires !!
Il en va de même lorsque dans le foyer d'un agent il y a un cas de Covid. Le médecin de Prévention ne peut pas l'obliger à porter un masque !!
Pour la CGT Finances Publiques, il faut tout d'abord avoir un peu de bon sens et de discipline. Mais il faut surtout que les mesures appliquées soient les mêmes et pour l'instant, elles varient et on n'y comprend plus rien !!

- Une brève présentation de la nouvelle application de la formation professionnelles [Sem@for](#) a été faite. Elle sera mise en place pour les inscriptions aux stages à compter du 01/01/2023. L'agent choisira directement la formation et son chef validera. Ce sera sur le même schéma que FDD.

- La CGT Finances Publiques a interpellé la Direction sur la situation catastrophique du SIE de Sens : pas d'interim du chef de Service, des postes vacants, des collègues qui sortent de l'école, des sachants qui sont partis en retraite sans pouvoir tuiler les collègues. La situation est très inquiétante d'autant que très peu d'aide peut être apportée par l'équipe de renfort.
La Direction en est parfaitement consciente et Madame GONTARD avoue même avoir du mal à trouver des solutions...

- La CGT Finances Publiques est intervenue sur les problèmes récurrents de la rue des Moreaux, notamment concernant les sanitaires. Les entreprises doivent intervenir bientôt. C'est à espérer depuis le temps que ça dure !!



Vos élus au Comité Technique : Carine CAMBURET
Maryline MAUFFRE
Yannick BORODACZ
Caroline GERMAIN